

UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL : LES ARBRES REMARQUABLES DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU

Deuxième partie de l'article de Pierre Graber *

Les “ Ronds bleus ” sur les arbres remarquables

Ici, c'est Pierre Bois (10) qui va nous aider à résumer les événements ayant enclenché les opérations “ Ronds bleus ”.

L'indicateur Denecourt-Colinet ayant cessé de paraître en 1931, l'inventaire et la description des Vieilles Écorces s'interrompt du même coup. *On en repérait alors 350 le long des sentiers. Certes, nombre d'entre elles sont tombées depuis de leur belle mort, mais les agents des Eaux et Forêt de l'époque les ont toujours respectées (sauf en cas de danger pour le public) ; certaines, comme le Charlemagne avant sa chute en 1925, avaient même été consolidées.*

En 1919 le Touring Club de France publia un guide des sentiers (réédité en 1939), avec cartes détaillées mais où les arbres remarquables n'étaient plus cités. C'est en 1948 que les AFF, avec l'appui de l'Administration forestière reprirent en mains l'entretien et le balisage des sentiers : la première édition d'un Guide eut lieu en 1963 ; elle non plus ne traitait pas des arbres.

Cependant, quelques membres des AFF, passionnés par le sujet, poursuivaient l'observation des vénérables vieillards....

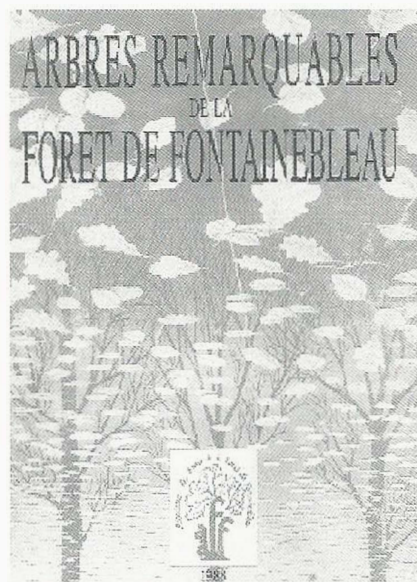
Une succession d'événements fâcheux allait déclencher un sursaut : *En 1968, à la suite de coupes opérées sur de vieux chênes à basses ramures du Dormoir-de-Lantara, des protestations s'élevèrent de la part de la Municipalité et des Amis de Barbizon. A la même époque, de beaux et vieux chênes furent abattus dans les futaies du Bas-Bréau, du Vieux-Fouteau, de la Tillaie et des Ventes-à-la-Reine (hors réserves biologiques), ce qui déclencha également de vives protestations de la part des Amis de la forêt de Fontainebleau et des naturalistes.*

Pour justificatif, une étude réalisée par Pierre Doignon et publiée dans le bulletin des ANVL en 1972 montrait que sur les 34 vieux chênes abattus au Gros-Fouteau, 8 (dont 6 les plus gros), plus de quatre fois centenaires, étaient en très bon état et fructifiaient encore utilement certaines années...

Ces réactions conduisirent alors M. de Buyer, chef du Centre de gestion de l'ONF à cette époque, à demander, par lettre du 19 mai 1969, à ces Associations de lui fournir la liste des arbres “ dont la conservation prolongée est souhaitée pour un motif scientifique, historique ou esthétique”. Lui-même donna l'exemple en signalant par des cercles noirs de 10 cm de vieux sujets remarquables : le chêne Sampité, des chênes du Bas-Bréau, du Dormoir-du-Lantara, hêtres en bouquet du Puits-au-Géant... et quelques autres.

Fort de cette invite, Jean Vivien, grand amoureux de ces arbres remarquables, entreprit un travail de longue haleine : reconnaissance, lieu, circonférence, état, et établit avec méthode une fiche pour chaque sujet. Quelques autres membres des AFF lui apportèrent leur aide. Avec ces beaux arbres, ont été repérés également ceux aux formes bizarres (fourches, soudures), pins Laricio greffés sur pins sylvestres, divers fruitiers aux fruits appréciés par les oiseaux, et quelques espèces introduites telles que micocoulier de Provence, févier et noyer d'Amérique... L'ensemble représentait une quarantaine d'essences botaniques différentes répertoriées.

Près de 750 arbres ont ainsi reçu le cercle protecteur “ bleu Denecourt ”, autorisé par l'ONF.



10 - Pierre Bois (1900 - 1994) Secrétaire général et président de la commission Terrain des AFF.

* Ce texte fait suite à l'article paru dans *la Voix de la Forêt* 2008/1.



Cela conduisit à établir une nomenclature, remise à la direction générale, régionale et locale de l'ONF, ce qui a valu les plus vifs remerciements. M. Betolaud, directeur général à l'époque, insista vivement auprès de ses services pour que ces arbres soient préservés, sauf si une reconnaissance faisait conclure à un abattage nécessaire.

Et Jean Vivien ajoute : " Nous veillons jalousement, lors des visites des parcelles martelées, au respect de "nos" arbres avec rond bleu "...(*)

Le succès de cet important travail de repérage justifia en 1988 la publication par les AFF d'un livret intitulé *les Arbres remarquables de la forêt de Fontainebleau*. Ce livret a rapidement trouvé une large clientèle auprès des amoureux de la forêt.

(*) Ce propos, d'ailleurs, mérite un complément d'information : depuis lors, les exploitants forestiers sont assujettis à de fortes pénalités si, lors des coupes, ils endommagent un arbre marqué d'un Rond bleu.

Une succession assurée

L'idée était " dans l'air " et c'est lors d'une session de la Commission terrain des AFF, au cours de l'hiver 1993, qu'un petit groupe de participants se porta volontaire : il s'agissait de mettre en place l'organisation nécessaire en vue de réviser et actualiser le livret mentionné ci-avant : de 1969 (environ) à 1993, il était vraisemblable que bien des événements pouvaient avoir affecté le précédent inventaire. Les premières " prospections " (le mot n'est pas trop fort) débutèrent en mars 1994.

Partagés dès le début en deux équipes, dans l'espoir de progresser rapidement, on se rendit bientôt à l'évidence qu'il valait mieux s'unir afin de rendre les recherches plus aisées : pointer et lister les sujets retrouvés, évaluer leur état de santé et leurs éventuelles particularités, mesurer leur taille, noter leurs coordonnées par rapport à un lieu identifiable, puis enfin les reporter sur une carte. A cette opération, s'ajoutaient bien entendu l'observation et le repérage, dans chaque parcelle, d'éventuels nouveaux candidats. Nous avons pris comme procédure de repérage (qui est encore maintenant conservée) sur les listes et cartes :

- Bleu = arbre remarquable confirmé.
- Rouge = arbre candidat (mis en réserve).
- Vert = peuplement ou groupement d'arbres remarquables.



Sont en action : pour l'ONF : M. Philippe. Gérard, et pour les AFF : MM. P. Graber, P. Vayssières, R. de Bray (photo prise par J. Deligné)

responsable du triage, conduisait les opérations, alors que pour les AFF, Robert de Bray, Jean Deligné (✠), Paul Vayssières et moi-même suivions avec intérêt les jugements d'évaluation de nos interlocuteurs, notions les conclusions, tandis que l'un de nous confirmait sur l'arbre le fameux Rond bleu.

Quelques chiffres qui vont vous étonner

- ♦ 82 essences d'arbres furent répertoriées (11) ;
- ♦ 935 arbres porteurs d'un " Rond bleu " furent retenus alors pour l'ensemble du domaine forestier ;



Jean Deligné et Pierre Graber présentant l'une des feuilles du premier " brouillon " de cartes.

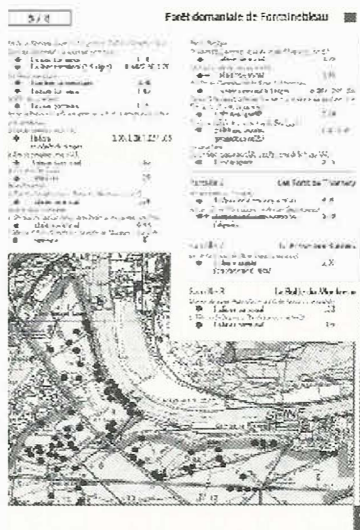
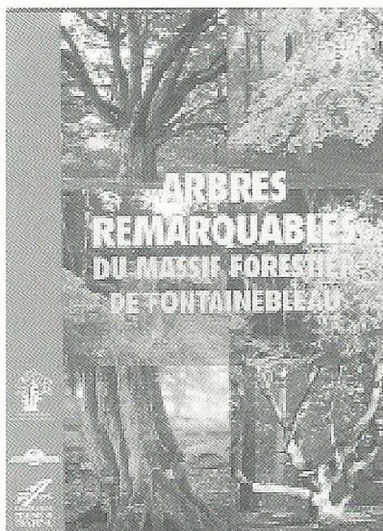


♦ 3 300 heures environ furent consacrées à cette prospection (AFF + ONF), correspondant à un parcours total d'environ 2 800 km effectués soit à pied, soit en voiture...

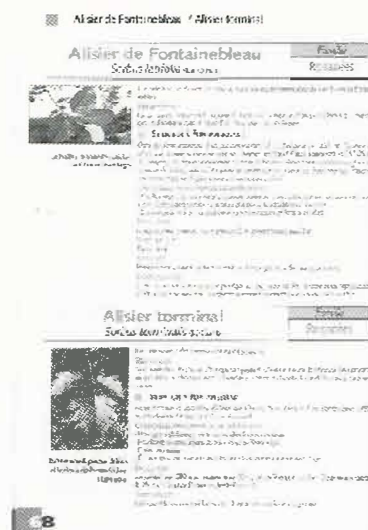
Ces informations furent communiquées par lettre de monsieur le président R. P. Robin à M. Pierre Leroy, chef du service départemental de l'Office national des forêts, le 13 janvier 1997.

Cette lettre annonçait également la préparation d'un nouveau *Guide des arbres remarquables*.

Les motivations et la description des opérations décrites précédemment furent reprises dans un article publié dans *la Voix de la Forêt* (1997/1). Mais restait à préparer la maquette du futur guide, laquelle promettait d'être volumineuse et complexe. La participation active de plusieurs membres des AFF (12) permit de commercialiser le *Guide des arbres remarquables du massif forestier de Fontainebleau* dès 1998.



Section identification et repérage



Section botanique

Ou l'on mesure la précarité des inventaires !

Nous savions bien qu'à peine ce guide publié, l'inventaire serait déjà partiellement obsolète : la végétation, comme tout être vivant, après avoir sublimé jeunesse et force, vieillit puis disparaît ; mais tout de même ! Les tempêtes du 26 décembre 1999 ont eu vite fait d'accélérer ce cycle, de placer quelque désordre dans nos listes et de brouiller nos cartes...

Le temps d'évaluer la situation, d'attendre la sécurisation des itinéraires et, pour certains, de prendre quelques photos, nous étions avec nos listes pour prendre la mesure et quantifier la casse. Fait non surprenant, nombre de très vieilles écorces, demeurées jusque là témoins d'un passé oublié, ont été basculées à terre : je pense par exemple au chêne sessile le Sempité (4,35 m - parcelle 869) et à combien d'autres, fracassés, décapités, renversés ou mutilés définitivement. Une exploration accélérée dans la presque totalité des deux principaux massifs (certains secteurs restant dangereux d'accès) nous révéla l'ampleur des dégâts : un minimum de 140 arbres remarquables étaient détruits et devaient finalement disparaître de nos listes, donc du nouveau Guide. Un nombre considérable d'arbres " Candidats " était également touché.



Un chêne au tronc fracassé, parmi d'autres... (photo F. Beaux)

Un additif au Guide, arrêté au 31 août 2000, fut publié, repris également dans le bulletin de *la Voix de la Forêt* (2000/1). Ce bulletin développa également les différents aspects de l'événement.

11 - La liste des essences retenues, plus complète que celle figurant dans le livret de 1988, est détaillée dans la publication de 1998.
12 - Voir page 133 du Guide.



**ACTUALISATION DU GUIDE
DES ARBRES REMARQUABLES
DU MASSIF FORESTIER DE FONTAINEBLEAU**
Pierre GRABER et les membres du groupe "Opération RONDS BLEUS"
Liste arrêtée au 31 août 2007

Les arbres remarquables, comme les autres, vieillissent et meurent. Il arrive que certains disparaissent comme les tempêtes de décembre 1999, en arrachant les troncs. Depuis sa parution en 1998, le Guide des Arbres remarquables a subi de nombreuses modifications. Les arbres qui ont disparu ont été retirés de la liste. Les arbres qui ont été ajoutés ont été ajoutés à la liste. Les arbres qui ont été ajoutés ont été ajoutés à la liste.

Plus de 400 arbres ont été ajoutés à la liste. Les arbres qui ont été ajoutés ont été ajoutés à la liste. Les arbres qui ont été ajoutés ont été ajoutés à la liste.

EN FORÊT DOMANIALE DE FONTAINEBLEAU

N°	Arbre	Espèce	Classe	Superficie	Date
1	Chêne pédonculé 2,50 m de DBH à la base	Chêne	1,20	1999	1999/2004
2	Hêtre commun à la base	Hêtre	1,50	2004	1999/2004
3	Chêne pédonculé à la base	Chêne	1,20	1999	1999/2004
4	Chêne pédonculé à la base	Chêne	1,20	1999	1999/2004
5	Chêne pédonculé à la base	Chêne	1,20	1999	1999/2004
6	Chêne pédonculé à la base	Chêne	1,20	1999	1999/2004
7	Chêne pédonculé à la base	Chêne	1,20	1999	1999/2004

- 31 décembre 2004 : réactualisation, reprise dans *la Voix de la Forêt* (2005/1) ;
- 31 décembre 2005 : actualisation de la seconde édition (partielle) ;
- 31 août 2007 : actualisation de la troisième édition (complète).

Cette dernière édition regroupe le résultat de toutes les recherches effectuées durant plus de trois années sur la totalité des espaces forestiers Fontainebleau/Trois-Pignons - Coquibus. En dehors des arbres "Candidats" retranchés ou ajoutés lors de ces recherches, le bilan est le suivant :

- Arbres avec "Ronds bleus" retirés de nouveau de l'inventaire : 41.
- Arbres nouvellement inscrits, sur notre proposition et après visites contradictoires sur le terrain et accord de l'ONF : 24.

Reste une question : Qu'advient-il d'un arbre marqué d'un Rond bleu qui vient à dépérir et finalement à mourir ?

La règle adoptée est la suivante :

- Si l'arbre reste sur pied et qu'après évaluation il ne représente apparemment pas de danger, le Rond bleu est maintenu en place ; l'arbre est cependant supprimé de nos listes.
- En revanche, au cas où l'arbre est en bord d'un chemin ou d'un carrefour passager et présente un danger, l'ONF nous avertit et prend l'initiative de l'abattre. L'arbre est également retiré de nos listes.

Dans les deux cas, il est fréquent que l'agent ONF responsable du triage nous suggère une sélection d'un ou plusieurs arbres "candidats", pour remplacement de l'arbre condamné. La même procédure est en général appliquée pour les arbres classés dans la catégorie "candidat".

- Enfin, tout arbre "candidat" mort sur pied ou fortement dépérissant est systématiquement débarrassé de son petit rond bleu et retiré de nos listes.

Evénements induits

Nous avons déjà traité en partie ce sujet dans *la Voix de la Forêt* (2005/1) : "Et si on parlait des arbres remarquables?"; mais, pour être complets, nous reprendrons ici l'essentiel, amendé de quelques informations supplémentaires : certaines décisions touchent à des degrés divers des arbres listés dans les actualisations secondaires puis troisième édition dont il est question ci-avant :

C'est à partir de cette période que furent prises les décisions suivantes :

- renforcer et si possible "rajeunir" l'équipe "Ronds bleus" par l'accueil de nouveaux participants (nouvelles candidatures toujours acceptées) ;
- reprendre l'inventaire à zéro afin de pouvoir intégrer des "Candidats" survivants après la tempête ; repérer ces candidats par un gros point bleu, indispensable pour l'identification lors des opérations de martelage, aussi bien que pour nous-mêmes ;
- poursuivre la recherche de candidats ;
- publier régulièrement une mise à jour du Guide.

Et c'est ainsi que, par une journée sans pluie, lors de vos promenades, il peut vous arriver de croiser quelques peintres (artistes bénévoles), armés de cartes, boîtes pour pots de peinture (bleue exclusivement !), et j'en passe... Tracent-ils des ronds ou balisent-ils un sentier ?

Quant aux listes de mise à jour du Guide, le document ci-dessous, établi fin août 2007 contient et récapitule :

- 31 août 2000 : actualisation de la première édition ;
- 31 décembre 2002 : réactualisation (interne) ;

**GUIDE
DES ARBRES REMARQUABLES
DU MASSIF FORESTIER DE FONTAINEBLEAU**

Pierre GRABER et les membres du groupe "Opération RONDS BLEUS"

ACTUALISATION 3^{ème} édition
Liste arrêtée au 31 août 2007

Cette nouvelle liste reprend les états d'inventaire des 31/08/2000 et 31/12/2005 (diffusés jusqu'ici), les observations rapportées depuis, précisées par les codes de couleurs décrits ci-après, sont intégrées à cet état finalisé.

Les arbres remarquables, comme les autres, vieillissent et meurent, d'autant plus que certains événements, comme les tempêtes de décembre 1999, ont vu certains, en accélérant le cycle. Depuis sa parution en 1998, le Guide des Arbres remarquables a vu ainsi son contenu fort modifié : déjà, fin 1999, sur 935 arbres répertoriés, un minimum de 140 arbres, brisés ou basculés à terre, furent retirés de l'inventaire. Depuis, les visites régulièrement effectuées permettent de repérer les arbres qui, pour de multiples raisons, doivent eux aussi être retirés des listes. Ces visites permettent aussi de découvrir de nouveaux arbres "candidats" (C), de "rajaunir" les "Ronds Bleus", de rectifier certaines erreurs ou préciser certains points.

Afin d'aider le groupe dans sa tâche, toute observation qui vous bouscule félicite et vous encourage en forêt sera bienvenue, courtoisement autant que possible par lettre, au siège de l'Association en mentionnant "L'attention du Groupe Ronds Bleus" et un document bien entendu toutes précautions prises.

(*) Les arbres "candidats" sont repérés par un gros point bleu peint sur le tronc.

Signification des couleurs :
 Actualisation initiale du 31 août 2000 (Suivis à la tempête du 26/12/1999)
 Réactualisation décembre 2002 (Diffusion interne exclusivement)
 Réactualisation décembre 2005 ("La Voix de la Forêt" 2005/1)
 Réactualisation décembre 2005 (Actualisation partielle)
 Réactualisation août 2007 (Actualisation complète)

Signification des symboles :
 - Repéré dans le Guide comme exceptionnel lors de l'inventaire initial
 - Inséré à l'inventaire des arbres remarquables de Seine-et-Marne
 - Retenu à l'inventaire des arbres remarquables de Seine-et-Marne
 - Inventaire effectué et Guide publié par le Conseil Général de Seine-et-Marne avec le CASAE 77
 - Inséré dans la base de données nationale ONF des arbres remarquables
 - Retenu à l'inventaire national ONF des arbres remarquables
 - Arbre "Candidat" - Inventaire antérieur au 31 août 2000
 - Arbre "Candidat" - Inventaire postérieur au 31 août 2000



♦ Il y eut tout d'abord l'inventaire, effectué par l'ONF, des arbres remarquables du domaine forestier d'Ile-de-France, avec participation partielle des AFF pour le secteur forêts domaniales de Fontainebleau/ Trois-Pignons - Coquibus. Cet inventaire connut un prolongement avec celui de la totalité du domaine forestier ONF de la France. Vingt-neuf arbres figurant dans nos inventaires sont concernés : voir actualisations (seconde puis troisième édition).

♦ Dans le même temps, le conseil général de Seine-et-Marne, en partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne (CAUE 77), après avoir mis en place, fin 1997, une enquête auprès des municipalités et propriétaires privés, établissait un inventaire destiné à la sauvegarde et à la mise en valeur des arbres remarquables de notre département. L'ONF et les AFF, membres du comité de pilotage, participaient à ces travaux.

Une exposition de superbes photographies prises par un groupe d'élèves de l'école Louis-Lumière a été présentée en 2002 dans les bureaux du conseil général à Melun, et un guide, diffusé (en série limitée) courant 2003 par le CAUE 77, présente une sélection de 45 arbres (sur plus de 1 500 arbres dénombrés), dont onze sujets du domaine forestier de Fontainebleau.

Le CAUE 77 diffuse régulièrement à tous les participants actifs de l'enquête des fascicules intitulés *Arbres en question* (sauvegarde, mise en valeur, etc.). Des subventions sont accordées aux municipalités ou aux particuliers qui se sont investis dans ce programme et un balisage spécifique a été réalisé pour diriger le public vers les arbres concernés. Un Guide plus complet est en cours de préparation, tandis qu'une réunion annuelle du comité de pilotage est organisée régulièrement.

En plus de ces travaux, le CAUE 77 organise pour ceux qui le souhaitent un programme de visites de tous les arbres sélectionnés ; trois visites ont été réalisées en 2006 - dont une le 18 octobre autour de Fontainebleau (Avon et forêt) - et quatre furent programmées pour l'année 2007.

Les membres des AFF et ceux de l'ONF sont, bien entendu, conviés à ces visites.

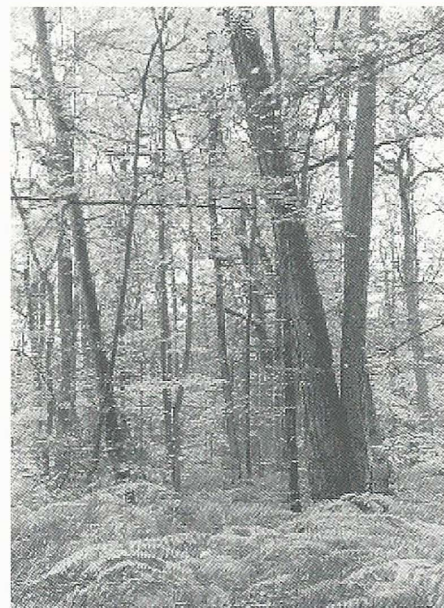
♦ Enfin, comme autre événement, citons pour mémoire l'intervention de l'Association A.R.B.R.E.S. (arbres remarquables, bilan, recherches, études, sauvegarde), dont il a déjà été question dans *la Voix de la Forêt* (2006/1). Les deux arbres qui ont reçu le label "ARBRES" le 26 mars 2006 (le chêne sessile sur roche parcelle 858 au Rocher Canon et le chêne sessile "le Millet" parcelle 884 au Bas-Cuvier) n'ont pas de signe distinctif permettant de les repérer particulièrement ; ils sont cependant suffisamment décrits et positionnés dans notre Guide et dans l'actualisation (3^e édition) pour être trouvés. L'ONF étant le gestionnaire du domaine forestier, il lui appartient de connaître auprès de l'Association ARBRES en quoi se traduit l'obtention de ce label.

Conclusion

Bien avant nous, et plus particulièrement depuis le milieu du XIX^e siècle, uniquement animés par les sentiments profonds qui les poussent à "lire" de manière particulière la nature et les arbres qui l'habitent, des hommes, que rien n'obligeait, ont su observer, repérer, noter, enregistrer certains de ces arbres et tenter de les faire "aimer" par ceux qui, peut-être grâce à eux, les découvrent. Ils sont convaincus qu'ensuite d'autres seront touchés par cette même passion et sauront transmettre le flambeau : curieusement, la vie des arbres ressemble à celle des hommes... mais avec cependant cette différence fondamentale : la constante de temps se lit alors sur l'échelle des siècles...

Pour terminer, nous formulerons deux réflexions :

♦ 1 - Lors de nos recherches, une remarque s'est rapidement imposée : bien qu'en forêt domaniale de Fontainebleau nous observons une quantité notable d'arbres manifestement âgés (en particulier des chênes ou quelques hêtres compte tenu de leur "tour de taille"), nous sommes loin de retrouver un état comparable à celui dont bénéficia J. F. Denecourt au XIX^e siècle ; il "débarquait", nous l'avons vu, au moment de son temps où le regard de ses semblables sur la forêt et sur son contenu prenait un sens nouveau. Pour expliquer la profusion d'arbres vénérables



Pin laricio de Corse bicéphale "la Chimère".
Parcelle 367 (photo prise par un élève de l'école
Louis-Lumière)



bles survivant à cette époque, outre l'orgueil de certains d'en faire état ou de les faire admirer, on pourrait aussi avancer ceci : en ce temps-là, et surtout bien avant, il était bien plus aisé d'abattre un baliveau qu'un chêne multidentaire... Mais peut-être aussi s'agissait-il, tout simplement, de cette mystérieuse relation homme/arbre, marquée par un "devenir" comparable ?

Quoi qu'il en soit, il est clair que pendant une grande fraction de siècle - de la disparition de J. F. Denecourt, puis de C. Colinet, et jusqu'en 1968 - les relations entre les "hommes" (gestionnaires, exploitants...) et la forêt semblent s'être distendues. Comme nous l'avons vu, c'est pourtant grâce à la clairvoyance des gestionnaires successifs que nous devons de pouvoir aujourd'hui nous émerveiller devant de belles et majestueuses vieilles écorces. Mais, à l'examen des listes, il ressort cependant que leur effectif (nous parlons des vieilles écorces) est finalement peu élevé ; prenons l'exemple typique des chênes (*Inventaire des arbres porteurs de Ronds bleus*, état à août 2007) :

Nombre d'arbres ayant une circonférence

inférieure à 3 mètres :	21
comprise entre 3 m et moins de 4 m :	90
comprise entre 4 m et moins de 5 m :	53
supérieure à 5 mètres avec fût unique :	6
avec 2 ou 3 tiges :	6
	176 (**)

Considérant que les chênes de circonférence supérieure à 5 m sont par nature en fin de vie, les futures vieilles écorces se trouveront obligatoirement dans la tranche actuelle des 4/5 m ; la "réserve" peut paraître confortable et certains arbres de cette catégorie être déjà majestueux, il est prévisible que nombreux seront ceux qui périront en chemin : certains portent déjà les prémices du "grand âge"...

Incontestablement, il faudra donc attendre de longues années pour espérer revoir en nombre de très vieilles et belles écorces : par exemple, le chêne Jupiter n'a pas actuellement de remplaçant digne de son titre, sauf si... Si les éléments et les hommes préservent des tentatives telles que, par exemple, le chêne sessile "Charlemagne" (3 m de tour de taille) baptisé en l'an 2000 par les élèves des écoles de Barbizon... De telles tentatives mériteraient sans doute d'être multipliées.

Notons enfin que le même calcul pourrait être effectué pour d'autres essences, les hêtres notamment, mais avec une fiabilité incertaine compte tenu de leur moindre longévité ; et, sans s'attacher exclusivement aux seuls critères de taille ou d'âge, c'est justement grâce à ces autres essences que le promeneur trouvera toujours, dans notre belle forêt, la riche biodiversité végétale qui en fait l'attrait.

♦ 2 - L'idée retenue par Claude François Denecourt consistant à donner un nom aux plus beaux arbres remarquables s'est perdue et ne survit à ce jour que pour un nombre limité de sujets. Pourtant, lorsque l'on parle (ou parlera) du chêne Jupiter, du Sampité ou de quelques autres vénérables, l'évocation ou le repérage seront tout à fait aisés... et plaisants.

Cette remarque trouve d'ailleurs un début d'application par ce que nous exprimons précédemment, avec cependant cette mise en garde :

Il faudra rester attentifs à ne pas réemployer des noms attribués auparavant à des ancêtres encore debout ou disparus.

Exemple : il faut se rappeler qu'existait déjà au Mont-Ussy un chêne Charlemagne (6 m de tour), proche d'un autre nommé Rolland, très célèbres à l'époque du sylvain Denecourt ; certains membres des AFF ont d'ailleurs bien connu ces arbres, ou tout au moins ce qu'il reste maintenant de leur carcasse, couchée au sol ■

Bibliographie

- ♦ Archives de l'Association des amis de la forêt de Fontainebleau.
- ♦ *Des arbres et des hommes - La forêt au Moyen Âge* - Roland Bechmann - Flammarion.
- ♦ *Le Tour du monde en 80 arbres* - Thomas Pakenham - Éditions du Chêne.
- ♦ *Le Monde fascinant des arbres* - Eckart Pott - Nathan.
- ♦ *La Forêt de Fontainebleau en cartes postales anciennes* - Mme Marie-Noëlle Grand-Mesnil.

** Les multitiges au-delà de trois tiges et les cépées ne sont pas prises en compte ici (17 arbres).

